

## Les manières d'appropriation de l'espace dans le logement social à Constantine où la nouvelle façon d'habiter

Reçu le 08/03/2005 – Accepté le 07/02/2007

### Résumé

Le modèle du logement de type social en Algérie est, à l'origine de sa conception, destiné à des usagers dont le mode de vie renvoie plutôt à un modèle *socio culturelle occidental*. Il présente des "discordances" avec la population algérienne qui l'occupe actuellement, du fait que celle-ci incarne toujours un mode de vie qui relève plutôt du *modèle culturel traditionnel*. Afin de s'approprier ce type de logement, les usagers déploient des pratiques spatiales très originales et complexes. En effet : ce type de logement influe sur les usagers de par les valeurs "modernes" qu'il véhicule ; les usagers quant à eux, résistent et répliquent à leur tour sur le logement afin de rétablir l'équilibre du rapport contenu/contenant. L'un agissant sur l'autre, se transforment au cours du *processus d'appropriation* ; c'est ce qui inscrit ce phénomène dans une problématique inédite.

À partir d'un échantillon de 48 logements de type social répartis sur quatre cités de la ville de Constantine (Cilloc, Daksi, Ziadia et Boussouf), une méthode d'analyse spécifique à cette problématique, nous a permis de mettre en évidence une grande diversité dans les manières d'appropriation. Quelles soient douces ou brutales ; quelles soient permanentes ou momentanées ; ces manières d'appropriation ou *pratiques spatiales* consistent à *refaçonner* l'espace *proposé/imposé*, en fonction des besoins réels (patents ou latents) que les usagers expriment dans leur vécu quotidien. Ces manières d'appropriation révèlent, en fait, chez les habitants du logement de type social une véritable *nouvelle façon d'habiter* où mode d'habiter traditionnel et mode d'habiter moderne semblent constituer une sorte de syncrétisme des deux.

**Mots clés:** Appropriation de l'espace, manières d'appropriation, stratégies d'appropriation, modèle socioculturel, mode d'habiter.

### Abstract

The Algerian low cost housing model was originally designed to users with a way of life that refers to western socio-cultural model. It shows an inadequacy with the Algerian population that uses it and which refers to the traditional cultural model. In order to appropriate this type of dwelling, the users set up very complex and original spatial practices. On the other hand, this type of dwelling carries out 'modern' values which influence the users. The users act in turn upon the dwelling to restore a kind of balance between the container and the content. This interaction lies in the core of the appropriation process.

A specific analysis method based on a 48 low cost dwellings located in four areas of the city of Constantine (Cilloc, Daksi, Ziadia et Boussouf) was worked out. It showed a great diversity in the ways of appropriating the dwelling: smooth or brutal, momentary or permanent. These ways of re-appropriating or spatial practices consist in reshaping the proposed/imposed space according to actual needs (obvious or hidden) which are expressed by the users in their everyday life. These ways of appropriating show, in fact, a new way of dwelling in where traditional and modern way of living constitutes a sort of syncretism.

**Keywords:** Space appropriation – appropriation strategies – socio-cultural model – way of dwelling in;

TEBIB EL HADI  
Département d'Architecture &  
d'Urbanisme  
Faculté des Sciences de La Terre  
Université Mentouri de  
Constantine

### ملخص

Le logement de *type social* en Algérie <sup>(1)</sup> se distingue comme cadre bâti *inapproprié* au mode de vie des habitants qui l'occupent <sup>(2)</sup>. Ce phénomène de *discordance* <sup>(3)</sup> entre ce type de logement et ses usagers est aussi ancien que les politiques de construction de logements sociaux construits par les pouvoirs publics. Ces politiques inscrites alors dans le cadre des Plans de Développement Economiques Nationaux <sup>(4)</sup> n'ont pas été sans effets sur la configuration spatiale du paysage urbain et de manière plus précise sur le comportement des usagers. Bien que ce type de logement présente, pour les habitants qui l'occupent, des difficultés d'adaptation, il continue toujours à constituer pour la population algérienne un des espoirs de se loger dans des conditions décentes <sup>(5)</sup>.

48

الكلمات المفتاحية: تملك الفضل، طرق تملك، سطرابطجية التملك، النموذج الثقافي الاجتماعي. الجزائر، قسنطينة، الأحياء: سيلوك، الدقسس، الزيادة، بو الصوف

Il fallait d'ailleurs se demander : *pourquoi ce type de logement n'a suscité, à titre officiel, aucune 'remise en cause' ni chez les habitants qui l'occupent, encore moins chez les pouvoirs publics concernés par sa programmation, sa conception, sa réalisation et son financement ?*

**Tel est le phénomène qui a retenu notre attention, et qui est le fond même de nos interrogations.**

En effet, il existe un écart <sup>(2)</sup> entre les valeurs (minimes soient-elles) véhiculées par ce type de logement et celles que lui attribuent les usagers dans leur vécu quotidien. C'est ce qui explique, a priori, le déséquilibre du rapport entre l'usager en qualité de **contenu** socio-économique et culturel, et le logement en tant que **contenant** spatial. L'usager, disposant d'un "habitus" selon la définition de Pierre BOURDIEU <sup>(6)</sup> ou comme justement rétablir le rapport **contenu/contenant**. Le logement n'en est pas aussi inerte ; de par tout ce qu'il véhicule comme valeurs à travers ses caractéristiques spatio-temporelles, fonctionnelles et symboliques, il influe sur le comportement des usagers. L'un agissant sur l'autre se transforment au cours du processus d'appropriation <sup>(8)</sup>.

D'où la questions suivante : De quelles manières les usagers du logement de type social réagissent-ils en vue de rétablir le rapport contenu/contenant ?

Pour ce faire, un échantillon de 48 logements de type social répartis au sein du périmètre urbain de la ville de Constantine a été retenu <sup>(9)</sup> ; il s'agit de : la cité Ciloc, la cité Daksi, la cité Ziadia et la cité Boussouf <sup>(10)</sup>. Une *typologie des ménages* et une *typologie des logements* comme outils méthodologiques furent élaborées spécifiquement à cette problématique. En d'autres termes, l'usager est saisi et appréhendé à partir de ses caractéristiques socio-économiques et surtout culturelles, et cela en rapport dialectique avec le logement qu'il occupe. Cette typologie traduit authentiquement la situation de l'usager dans son vécu quotidien, et cela à travers les éléments suivants : la position sociale, l'exiguïté spatiale et la maturité citadine.

En s'appuyant sur ce que Christian DEVILLERS appelle par **type** <sup>(11)</sup>, le logement, quant à lui, est saisi à partir du type de logements appropriés, c'est-à-dire à partir des valeurs que lui attribue l'usager dans son vécu. C'est à travers les pratiques spatiales que l'usager déploie pour affronter les caractéristiques physiques (techniques, consistance spatiale, matériaux, etc.) du logement proposé, en vue de se l'approprier, que l'analyse a pu, en fin de compte, mettre en évidence les axes spatio-temporels, fonctionnels et symboliques de l'espace tel qu'il est vécu.

L'analyse et l'étude approfondie de ces axes spatio-temporels <sup>(12)</sup>, fonctionnels et symboliques, suivie de la **superposition** de l'espace approprié (tel qu'il est vécu) sur l'espace proposé (tel qu'il figure sur le plan de l'architecte) comme mode opératoire <sup>(13)</sup>, ont permis de mettre en évidence une grande diversité dans les manières d'appropriation. Certaines manières sont plutôt '*douces*' : celles qui parviennent à atteindre leurs objectifs sans que la remise en cause du logement proposé ne soit flagrante. D'autres par contre, sont plutôt '*brutales*' : celles-ci consistent à démolir, puis reconstruire, quitte à défigurer totalement le logement proposé. Quelles soient douces ou

brutales, ces manières sont adoptées le plus souvent sur une seule partie du logement ; parfois sur l'ensemble de l'espace proposé. Dans certains cas, leurs adoptions sont momentanées ; dans d'autres, elles sont plutôt permanentes.

## I – LES MANIERES D'APPROPRIATION

*"L'espace contient des formes, disons-nous, quel que soit l'espace où il se trouve – qu'il soit imposé ou qu'il résulte d'un choix, l'habitant cherche toujours à en faire son produit"* (PAUL-LEVY F, SEGAUD M ; 1983) <sup>(14)</sup>.

Pour **re-produire** son espace, l'habitant du logement de type social *redéfinit, reconsidère, réorganise* une ou plusieurs parties voire l'ensemble du logement proposé. Les gestes qu'il déploie, le parcours qu'il balise et les projets qu'il envisage, sont reflétés à travers les méthodes et les attitudes qu'il adopte en vue d'adapter l'espace **imposé/proposé**. Cette façon de concevoir l'espace rappelle l'idée de Henri LEFEBVRE concernant **l'espace concret** <sup>(15)</sup> ; c'est ce que nous appelons **manières d'appropriation** : Toute tentative qui se veut manière d'appropriation ou pratique spatiale, quelle que soit la forme sous laquelle elle se présente, les moyens qu'elle exige, le résultat auquel elle parvient, consiste à **refaçonner** l'espace proposé en fonction des besoins réels – patents ou latents – que l'usager exprime dans son vécu.

Les résultats de l'analyse révèlent l'existence de quatre manières d'appropriation vraiment représentatives et significatives :

### I-1– L'ALTERNANCE

Cette manière d'appropriation est une pratique spatiale <sup>(16)</sup> qui consiste à utiliser une partie du logement de façons différentes selon qu'il s'agisse :

- du jour ou de la nuit ;
- du matin ou du soir ;
- à l'occasion de certains événements ou à d'autres.

#### 1°/ L'alternance jour/nuit.

Cette manière d'appropriation est une pratique spatiale adoptée par les ménages à longueur d'année. Elle est très fréquentes sur la salle de séjour (73 % des ménages enquêtés l'ont adopté). Elle consiste à attribuer à cette partie du logement deux fonctions différentes : l'une diurne, l'autre nocturne.

**De jour**, la salle de séjour fonctionne telle qu'elle a été conçue ; c'est-à-dire comme espace destiné essentiellement aux activités du genre :

- se regrouper en famille autour d'un repas, d'une discussion ;
- regarder la télévision et/ou écouter de la musique ;
- recevoir les invités, etc.

**De nuit**, la salle de séjour est utilisée par les usagers comme un espace pour dormir, destinée cependant, à un seul sous-groupe familial ; soit uniquement aux filles ; soit uniquement aux garçons ; soit encore uniquement aux grands parents accompagnés de leurs petits enfants.

Les manières d'appropriation de l'espace ans le logement de type social. À cet effet, cet espace est partiellement

débarassé de certains équipements diurnes pour que d'autres (nocturnes) viennent s'installer (matelas, couvertures, draps, etc.) afin d'en assurer le minimum de confort à la fonction envahissante (dormir).

**2°/ L'alternance momentanée.**

Cette pratique est plutôt adoptée sur les espaces de dépendance du logement, tels que : le séchoir (surtout), la loggia et/ou le balcon. Les usagers utilisent cette partie du logement de façon alternée :

- à un certain moment de la journée, le sous-espace fonctionne tel qu'il a été conçu ;
- à un autre moment, il est utilisé tel que l'exigeraient certains besoins quotidiens.

Pour le séchoir, les usagers déplacent la machine à laver, les récipients d'eau, etc. ; et viennent installer de nouveau les équipements nécessaires à la cuisson de la galette tels : le réchaud à trépied, le Tadjine, la bouteille de gaz butane, etc.

Pour le balcon et/ou la loggia, les pots de fleurs, les vieux objets rangés, etc. sont débarrassés afin de dégager le maximum d'espace permettant le séchage du couscous, de la laine, etc.

**I-2 – L'ADJONCTION.**

Cette manière d'appropriation est une pratique spatiale adoptée en permanence par les usagers. À une partie bien déterminée du logement, cette manière consiste à lui cumuler des activités non prévues par le concepteur, sans pour cela les superposer sur les premières. En d'autres termes, c'est un zoning que les usagers opèrent sur un espace, où diverses fonctions cohabitent en permanence.

Quand cette pratique est adoptée sur un seul espace à la fois, il s'agit, en fait, d'une adjonction simple. Dans d'autres cas, elle est par contre pratiquée sur deux sous-espaces à la fois ; il s'agit alors d'une sorte de **transmutation** (adjonction simultanée). Celle-ci consiste, en effet, à déplacer un groupe d'activités censées se dérouler dans une partie bien définie du logement, vers une autre partie où devraient avoir lieu des activités de nature différentes ; et vice versa, déplacement de certaines activités de la première partie vers la seconde. (Voir : Figure 1)

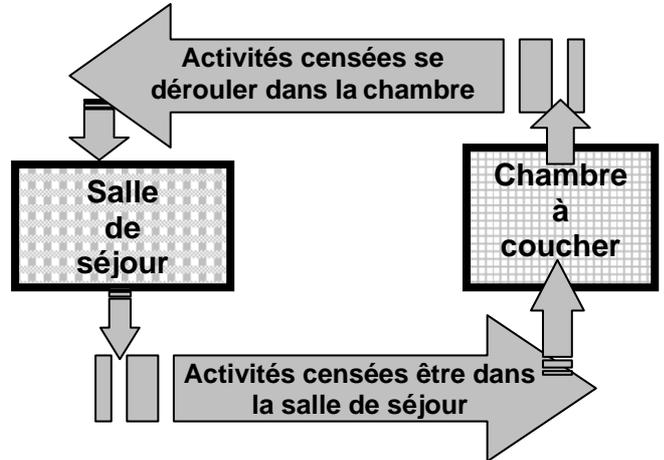
**1°/ L'adjonction simple sur la salle de séjour.**

73% des usagers qui ont tenté de s'approprier la salle de séjour, l'ont adoptée. Les usagers subdivisent cet espace en zones où ils conservent

sur l'une d'elles au moins la fonction séjour telle qu'elle a été conçue. Les autres zones sont alors affectées respectivement aux autres sous-groupes familiaux, où chacun d'eux développe les activités qui lui correspondent (une sorte de polyvalence des espaces mais plutôt conjoncturelle). Ainsi, une zone est attribuée aux femmes et aux filles d'âge avancé afin qu'elles puissent déployer leurs activités à caractère lucratif, tels que le tricotage, la broderie, la couture, etc. Une autre zone est réservée aux

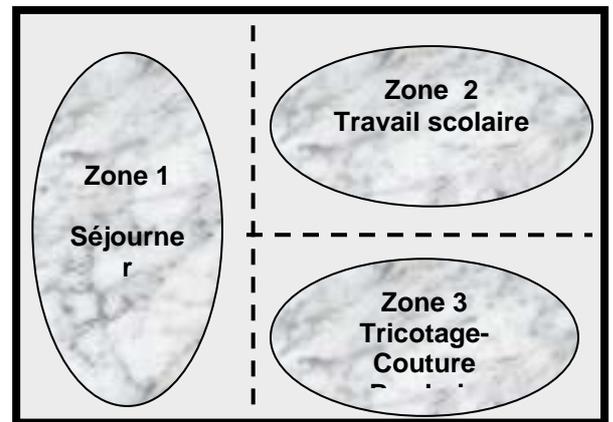
enfants en bas âge, en vue de leur permettre d'effectuer leurs travaux scolaires. (Voir : Figure 2)

**Figure 1 : Schéma de principe d'une transmutation Salle de séjour / Chambre à coucher**



**Figure 2 : Schéma de principe de l'adjonction adoptée sur la salle de séjour**

Source : Travail de terrain réalisé par l'auteur dans le cadre du



**Espace de la salle de séjour**

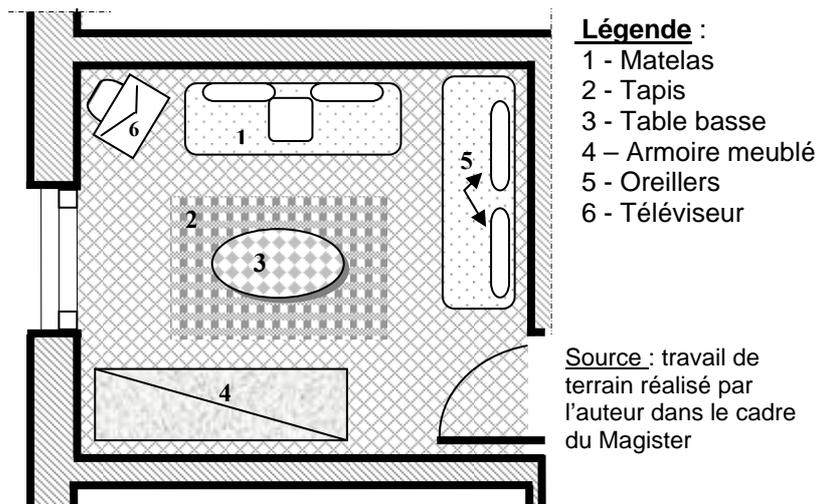
**2°/ L'adjonction sur la chambre à coucher.**

Les usagers maintiennent à cette partie la fonction dormir telle qu'elle a été conçue ; mais ils lui cumulent d'autres activités incompatibles. Ainsi, la chambre à coucher est utilisée, en même temps, comme espace pour dormir pour un sous-groupe familial et comme espace de séjour pour toute de la famille (66% des ménages qui ont tenté d'approprier la chambre, l'ont adoptée). (Voir : Figure 3)

**3°/ L'adjonction sur la cuisine.**

Sur cette partie du logement, et en plus des activités qui lui sont spécifiques, les usagers (27% des usagers qui ont tenté de s'approprier la cuisine) cumulent d'autres activités de natures différentes et incompatibles, tels que : le lavage du

**Figure 3 : Plan de la chambre à coucher**



linge, le stockage de l'eau, etc. En effet, quand la lessive ne s'effectue pas par le biais de la machine à laver, les usagers se servent de la Gassâa, qu'ils placent au milieu de la cuisine. Cependant, le stockage de l'eau est assuré par des jerricanes et toutes sortes de récipients, que les usagers cachent sous la paillasse du plan de travail.

### I-3 – LA REDUCTION.

Cette manière d'appropriation est une pratique spatiale adoptée par les usagers à longueur d'année. Elle consiste à réduire le nombre d'activités, censées se dérouler dans une partie bien déterminée du logement, pour ne retenir que quelques activités choisies par l'usager.

Les autres activités qui sont censées se dérouler dans cette partie (telles que se réunir en famille, suivre les émissions télévisées, etc.) et qui n'ont pas été retenues, seront alors déployées ailleurs, dans les autres espaces du logement. Cette pratique est très fréquente dans la salle de séjour et dans la cuisine.

#### 1°/ La réduction sur la salle de séjour.

Sur cet espace, cette pratique est très fréquente (16 % des ménages qui ont tenté de s'approprier la salle de séjour). Les usagers attribuent exclusivement à cet espace la fonction "recevoir les invités"; les autres activités spécifiques à la fonction séjour, sont alors réparties sur une des chambres à coucher et sur la cuisine. (Voir : Figure 4)

#### 2°/ La réduction sur la cuisine.

La pratique de la réduction adoptée sur la cuisine (13% des ménages qui ont tenté de s'approprier la cuisine), consiste à la limiter juste à quelques activités strictement nécessaires, tels que :

- préparer les repas ;
- laver la vaisselle.

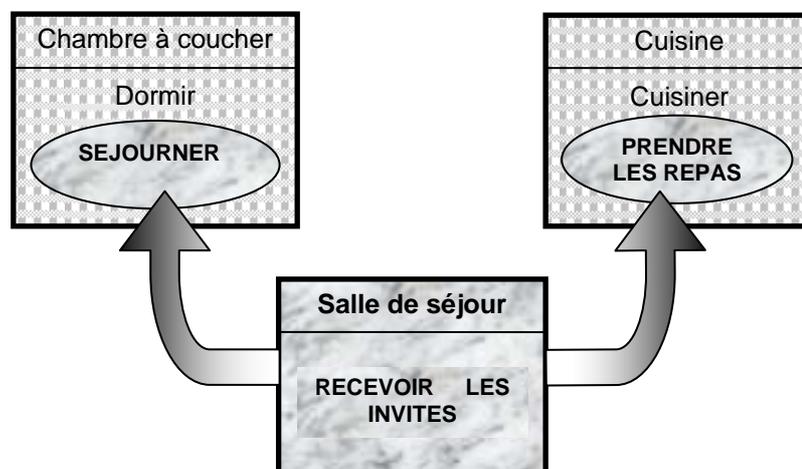
Alors que les autres activités se déploient dans le séchoir, à savoir :

- cuisson des repas ;
- cuisson de la galette. (Voir : Figure 5)

Les manières d'appropriation dans le logement de type social

**Figure 4 : Schéma de principe de la réduction sur la salle de séjour**

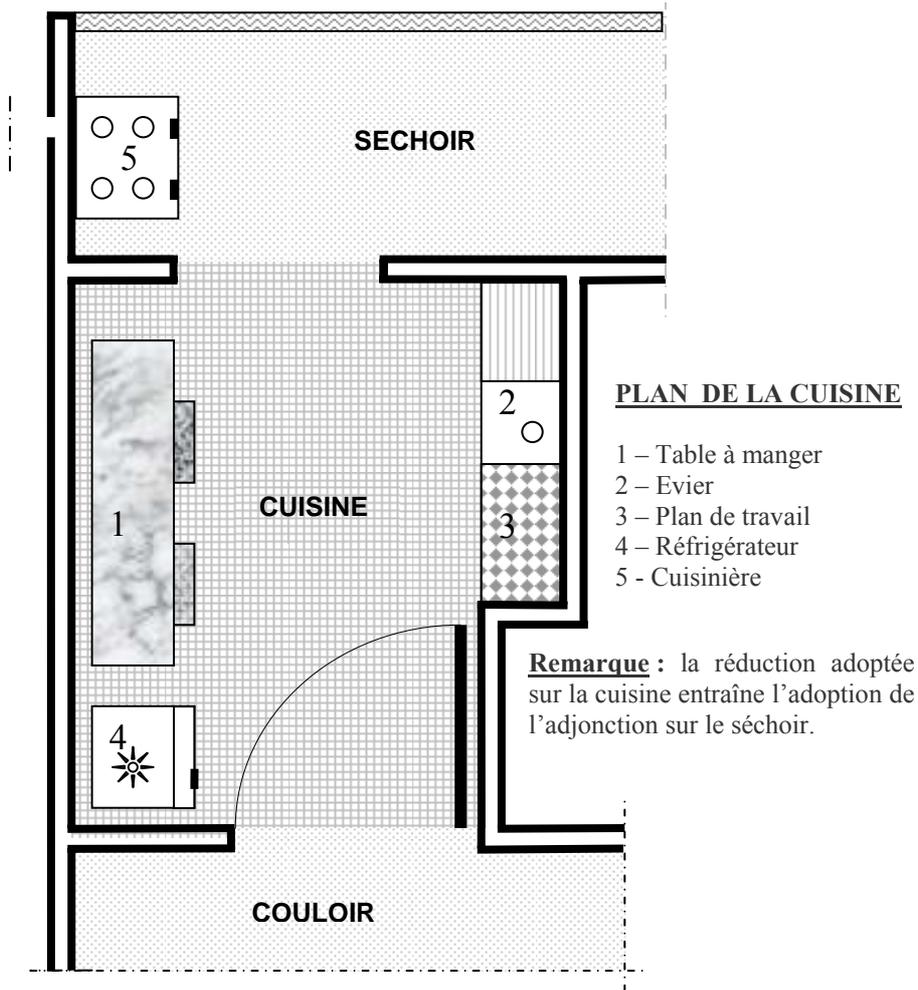
Source : Travail de terrain réalisé par l'auteur dans le cadre du Magister



**Remarque :** La réduction sur la salle de séjour conduit automatiquement à l'adjonction sur la chambre à coucher et sur la cuisine.

**Figure 5 : Plan de cuisine qui a subi la pratique de la réduction.**

Source : Travail de terrain réalisé par l'auteur dans le cadre du Magister.



**I-4 – L'EXPANSION.**

Cette manière d'appropriation est une pratique spatiale qui figure sur le registre des méthodes plutôt brutales. Il s'agit, en fait, d'une véritable opération d'extension en surface de l'une des parties qui structurent le logement. Elle consiste à démolir une cloison de séparation interne ou un mur de façade, puis en reconstruire d'autres. Cette manière d'appropriation est adoptée sur la salle de séjour (11% des ménages qui ont tenté de s'approprier la salle de séjour), sur la cuisine et sur le bloc des sanitaires (20 % des ménages enquêtés).

**- Deuxième cas :** (Voir figure 7)

Cette pratique consiste, d'abord à démolir un mur de séparation interne, pour reconstruire sur le même tracé un muret bas. Cette fois-ci, le hall disparaît au profit la salle de séjour qui s'agrandie.

**2°/ L'expansion sur la cuisine.**

**- Premier cas :** (Voir figure 8)

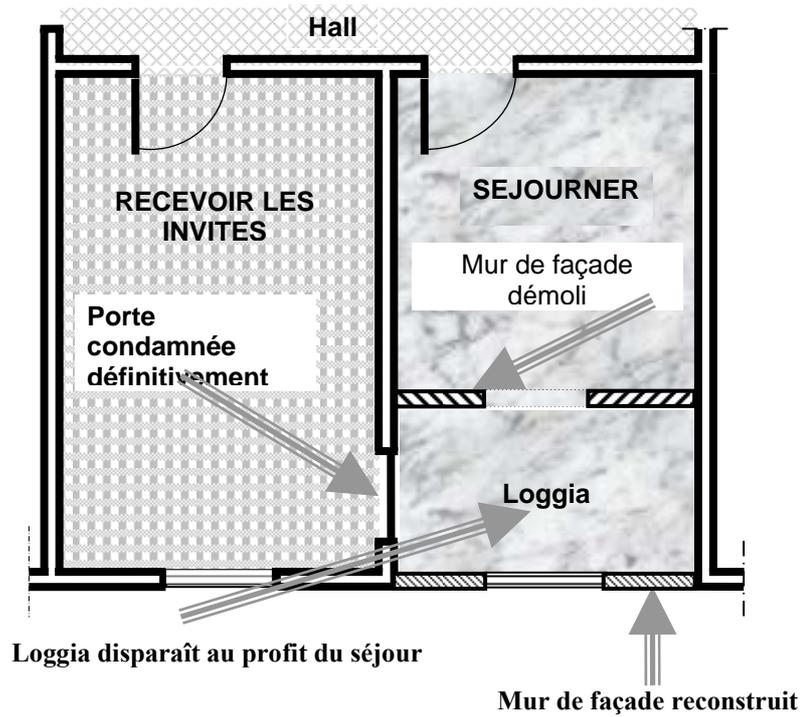
Au niveau de la cuisine, l'expansion consiste à démolir le mur de façade qui la sépare de la loggia ; et puis, surélever un autre mur de façade à partir du garde corps de la loggia. La cuisine s'agrandie donc au détriment du séchoir.

**- Deuxième cas :** (Voir figure 9)

La pratique de l'expansion s'opère sur tout le bloc : cuisine, salle de bain, W-C et séchoir.

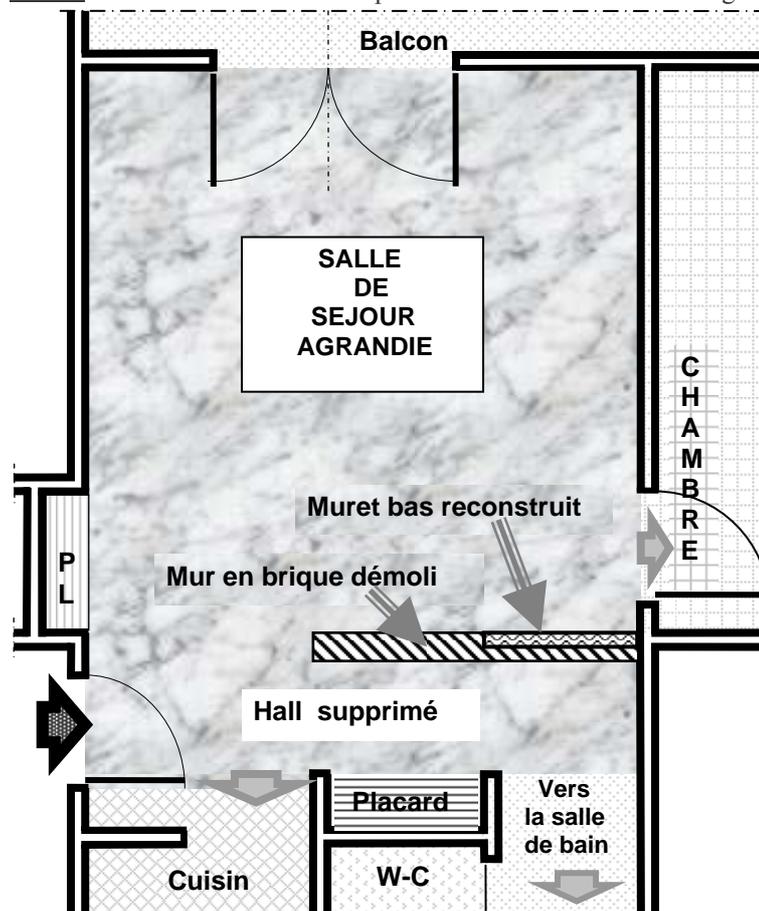
**Figure 6 : Plan partiel d'un logement tel qu'il est vécu**

Source : Travail de terrain réalisé par l'auteur dans le cadre du



**Figure 7 : Plan partiel du logement tel qu'il est vécu**

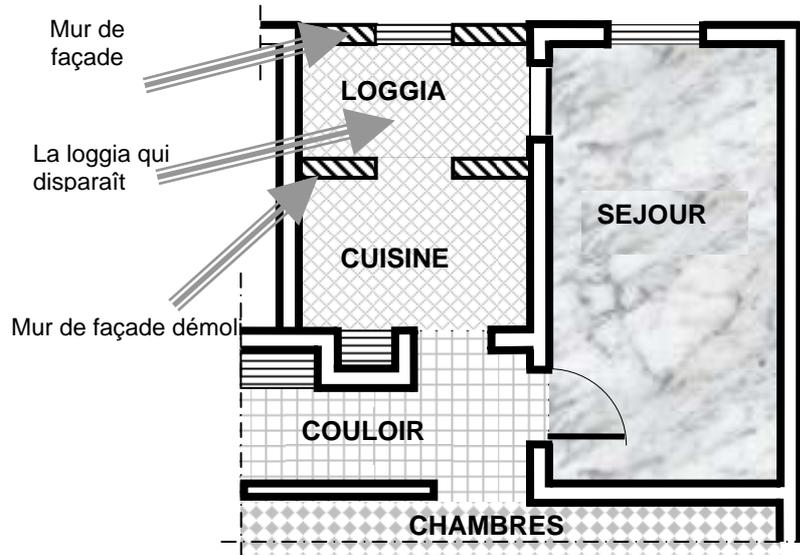
Source : Travail de terrain réalisé par l'auteur dans le cadre du Magister



## TEBIB EL HADI

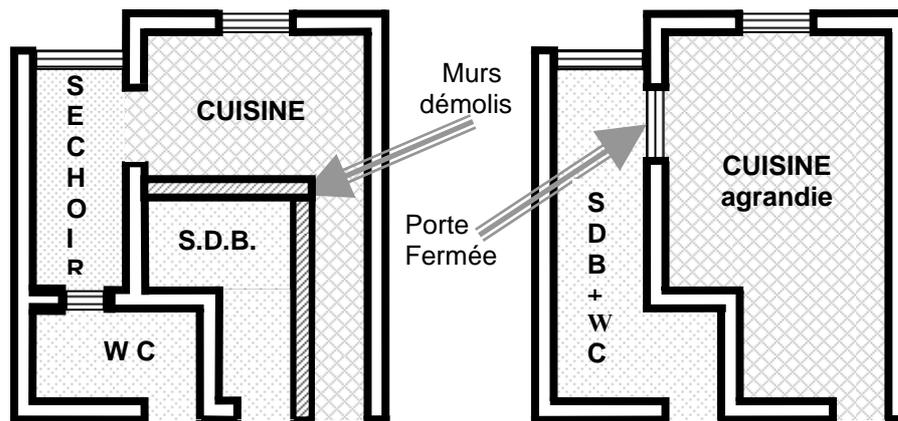
**Figure 8 : Plan partiel du logement tel qu'il est vécu**

Source : Travail de terrain réalisé par l'auteur dans le cadre du



**Figure 9 : Plans partiels d'un même logement**

Source : Travail de terrain réalisé par l'auteur dans le cadre du



Sur le plan du logement vécu : la cuisine s'agrandie, le séchoir disparaît, la salle de bain et les W-C sont regroupés.

## CONCLUSION.

Le logement de type social en Algérie (logement planifié) semble présenter des "discordances" avec le modèle culturel de la population algérienne qui l'occupe actuellement, du fait que le modèle de logement proposé ne lui était pas à l'origine destiné. Les usagers, quant à eux, semblent soumis à l'architecture et à l'urbanisme fonctionnalistes proposés par les concepteurs et les décideurs. Qu'en est-il de la réalité du vécu quotidien ?

À travers le vécu quotidien des ménages enquêtés, et en s'appuyant sur des outils élaborés spécifiquement à la problématique de l'appropriation de l'espace par des

usagers pour lesquels le logement ne leur était pas, à l'origine, destiné (typologie des logements et typologie des ménages) l'observation et l'analyse approfondie des pratiques spatiales a permis de mettre en évidence les véritables manières d'appropriation adoptées par les habitants du logement de type social à Constantine. En effet, l'Alternance, l'adjonction, la réduction et l'expansion comme manières d'appropriation de l'espace révèlent qu'il s'agit plutôt d'un *nouveau mode d'Habiter* relevant aussi bien du mode d'habiter traditionnel que de celui dit moderne.

Au-delà de la mise en évidence de la discordance entre le logement de type social et les usagers qui l'occupent, l'analyse du rapport entre la typologie des ménages et celle des logements, partie par partie de l'espace vécu, montre qu'il s'agit plutôt d'une *nouvelle façon d'habiter* que de simples tentatives d'adaptation. Qu'il s'agit plutôt de véritables opérations de *restructuration*, de *rénovation* et *d'innovation* que de simples bricolages. Que les usagers par le biais de leurs manières d'appropriation ont produit un espace logement qui convient plutôt à cette nouvelle façon d'habiter, qu'à la soumission des modes d'habiter traditionnel et/ou moderne qu'ils semblent évoquer dans leur vécu quotidien.

La contestation de l'exiguïté spatiale clamée par les usagers du logement de type social, renvoie plutôt aux nouvelles exigences permettant au nouveau mode d'habiter de s'épanouir dans l'espace approprié, qu'à celles qui consistent à les soumettre au logement proposé. C'est d'ailleurs, ce qui explique que les usagers expriment des attitudes qui consistent à les maintenir dans une position plutôt offensive leur permettant de légitimer la formulation de leurs nouveaux besoins liés à cette nouvelle façon d'habiter, que dans une position défensive, comme pourrait le suggérer le passivité de certains usagers.

Le débat national autour de la question sur le devenir du logement de type social, notamment en ce qui concerne son exploit ou son échec, semble dépassé par cette incontestable nouvelle façon d'habiter désormais incontournable. Le logement social n'est plus à considérer ni comme un exploit ni comme un échec. Il n'est pas un échec du fait que, bien qu'il existe un certain écart entre le mode de vie qu'il véhicule et celui auquel aspirent les habitants, il a largement contribué à l'apparition de nouveaux besoins, de nouvelles aspirations, liés essentiellement à cette nouvelle façon d'habiter. Il n'est pas non plus un exploit, dans la mesure où, bien qu'il ait permis aux habitants leurs mutations socio-économiques et culturelles, il ne répond pas à toutes les aspirations et à tous les besoins, dues justement à ces mutations et à cette nouvelle façon d'habiter. À ce titre, le logement de type social, constitue, en fait, un véritable centre d'apprentissage transitoire où les usagers finissent par acquérir une expérience, leur permettant de découvrir des manières de vivre autres que celles qu'ils avaient auparavant, et qu'ils arrivent à intégrer plus ou moins facilement à leur modèle traditionnel. C'est en ce sens que le logement de type social peut être considéré comme le foyer où se couve et où s'émerge cette nouvelle façon d'habiter. Le logement de type social est le lieu par excellence où s'exprime et se concrétise le syncrétisme de diverses façons d'habiter.

## REFERENCERS

[1] - Il s'agit du logement de type social (ou logement social planifié). Il englobe aussi bien les grands ensembles de l'époque coloniale qu'à ceux réalisés depuis l'indépendance jusqu'à nos jours, et où l'utilisateur est complètement exclu du processus de production. Les autres types de logement à connotation sociale tels que : le Logement Social Participatif (LSP), le Logement Social Familial (LSF), le Logement Social Evolutif (LES) représentent des cas où l'usage dispose d'un pouvoir de négociation à un stade ou à un autre durant le processus de production.

[2] - La référence est renvoyée à l'ensemble des manifestations scientifiques depuis les années 1980 selon lesquelles le déséquilibre du rapport entre le contenu socioculturel des usagers et le logement de type social qu'ils occupent respectivement (contenant) est manifeste, notamment :

- Colloque international : "Du traditionnel au contemporain, la question de l'espace approprié". Constantine, 14,15 et 16 Mai 1984.

- Séminaire national : Une ville nouvelle, pourquoi ? Constantine, les 22 et 23 Mai 2001.

- Séminaire national : Le logement social en Algérie, bilan et perspectives. Constantine, le 21,22 Mars 2004.

- Séminaire national : La ville algérienne et les enjeux d'avenir. Constantine, les 25 et 26 Avril 2006.

[3] - La "discordance" est employée afin de résumer toutes les appellations consistant à marquer les écarts, les déviations, les effets et les inadéquations entre le logement de type social et les habitants qui l'occupent.

[4] - Il s'agit du "Plan de Constantine" durant l'époque coloniale ; du Plan quadriennal et quinquennal durant les deux premières décennies d'indépendance.

[5] - HADIDJ Cherifa : Se loger, espoirs et réalités. In revue "Temps modernes" ; N° 432-433 ; Juillet-Aout 1984.

[6] - BOURDIEU Pierre : Esquisse d'une théorie de la pratique. Ed. DROZ ; Paris, 1972.

[7] - RAYMOND Henri : Habitat, modèle culturel et architecture. In. Architecture d'Aujourd'hui, N°174, Juil-Août 1974.

[8] - SERFATY-GARZON Perla : L'Appropriation. L'Habiter. Le chez-soi, habitat et intimité. Dictionnaire Critique de l'Habitat et du logement. Ed. Armand Colin. Paris, 2003.

- LYOTARD Jean-François : La phénoménologie. Coll. Que sais-je ? Ed. PUF, Paris 1995.

[9] - Cet échantillon représentatif est élaboré à partir de critères de morphologie urbaine et de morphologie sociale en référence à : FREY Jean-pierre : Prolégomènes à une histoire des concepts de morphologie urbaine et de morphologie sociale. In. MORISSET (Lucie.K), NAPPEN (Luc), *les identités urbaines, échos de Montréal, Québec*, Ed. Nota Bene, 2003. 318p, pp 19-35. Il a été retenu lors deux travaux de recherche effectués par l'auteur :

"Formes urbaines et pratiques sociales". Mémoire de DEA ; Paris, IUP 1986.

« Appropriation de l'espace dans les grands ensembles à Constantine ». Mémoire de Magister ; Constantine 1996.

[10] La cité **Ciloc** représente les cas des Grands Ensembles de l'époque coloniale mais rattachée au centre ville, elle fait partie de la première génération des Grands Ensembles où les logements ont été livrés aux habitants juste après l'indépendance. La Cité **Daksi** représente le cas des Zones d'Habitat Urbain Nouvelles (ZHUN) faisant partie de la deuxième génération et rattachée à deux centres de faubourgs anciens (Sidi Mabrouk et Oued El Had) où la livraison a eu lieu à partir des années 1970. La Cité **Ziadia** représente le cas des ZHUN mixtes (collectif et individuel) faisant partie de la troisième génération et rattachée à un seul faubourg ancien (Faubourg Lamy) où la livraison a eu lieu au début des années 1980. Enfin la cité **Boussouf** représente le cas des groupements d'habitation complètement isolés de la ville et faisant partie de la quatrième génération où la livraison n'a eu lieu qu'à la fin des années 1980.

[11] - DEVILLERS Christian : Le Creusot, naissance et développement d'une ville industrielle. Coll. Milieux ; Ed. Champ Vallon ; Mâcon, 1981.

[12] - CASTEX J. DEPAUL J-C. PANERAI Ph : Principes d'analyses urbaines et architecturales. Polycopié diffusé lors du passage de cette équipe à l'Institut d'Architecture de Constantine, Le 20 Septembre 1975 ; publié In. :

DEPAUL J-C, DEMORGAN M, PANERAI Ph, VEYRENCHÉ M : Eléments d'analyse urbaine. Ed. Archives d'Architecture Modernes ; Bruxelles, 1980.

[13] - Le mode opératoire dont il question ici, consiste à superposer le plan du logement tel qu'il est approprié (plan vécu) sur le plan du même logement tel qu'il est conçu (plan du logement tel qu'il se dégage du plan de l'architecte).

[14] - PAUL-LEVY F, SEGAUD M : Anthropologie de l'espace. Coll. Alors ; Ed. Centre Georges POMPIDOU ; Paris, 1983.

[15] - LEFEBVRE Henri : - La production de l'espace Ed. Anthropos ; Paris 1981.

- La révolution urbaine. Coll. Idées; Ed. Gallimard ; Paris, 1968

- Le droit à la ville, suivi de espace et politiques. Ed. Anthropos ; Paris, 1968.

[16] - Cette manière d'appropriation est une pratique sociale qui relève du mode d'habiter traditionnel que l'on retrouve partout dans le Maghreb ; se référer à :

- Colloque international : "Du traditionnel au contemporain, la question de l'espace approprié". Constantine, 14,15 et 16 Mai 1984.

- Bulletin d'informations architecturales. I F A

- Supplément au N° 85 ; Avril 1984 : « Alger ».

- Supplément au N° 75 ; Mai 1983 : Typologie de l'habitat populaire et Mode d'habiter à Tunis.

- NAVEZ-BOUCHANINE Françoise : Habiter la ville marocaine. Ed. L'Harmattan ; Paris, 1997.

- BENATIA Farouk : Alger, cité ou agrégat. Ed. SNED ; Alger, 1980.

- DONNDIEU Cet P, DIDILLON h et J-M : Habiter le désert, les maisons mozabites. Coll. Architecture Recherches ; Ed. Margada ; Bruxelles 1977.

- BENABBAS Samia : Système d'interprétation et de traitement du patrimoine architectural. Thèse de Magister ; Constantine 1988.